

Numéro de l'avis
de contravention
3701727124



NOTICE DE PAIEMENT

Le délai de paiement de cette amende forfaitaire
commence le : 23/09/2024



ATTENTION !

Le paiement de l'amende correspondant à l'infraction « EXCES DE VITESSE INFÉRIEUR A 5 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VÉHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE SUPÉRIEURE A 50 KM/H » commise le 03/08/2024 à 04h17 entraîne la reconnaissance de l'infraction.

COMMENT PAYER CETTE AMENDE FORFAITAIRE ?

Pour éviter toute contestation sur la date de règlement, un moyen rapide et sûr : le paiement par carte bancaire ou smartphone.

MOYENS DE PAIEMENT

**donnant droit à un délai supplémentaire de 15 jours
pour bénéficier du tarif minoré ou du tarif forfaitaire**

Date limite de paiement minoré : 23/10/2024

Date limite de paiement forfaitaire : 22/11/2024

Paiement par carte bancaire avec le n° de télépaiement
suivant

3333	7017	2712	41	Clé	16
------	------	------	----	-----	----

- sur le site internet : www.amendes.gouv.fr
- au téléphone au 0806 20 30 40 (numéro non surtaxé)
- au guichet d'un centre des finances publiques

Paiement sur place

- auprès des buralistes agréés « Paiement électronique des amendes »
- en espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé*

* Points de ventes agréés, liste consultable sur
www.impots.gouv.fr/portail/pva

Partenaires identifiés par le logo ci-contre, liste consultable
sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



Flashcode de PAIEMENT utilisable



- avec un smartphone

Téléchargez gratuitement l'application
« amendes.gouv » sur App Store ou Google
Play puis scannez le flashcode ci-contre

- chez un buraliste ou un partenaire agréé*

Ne pas utiliser pour la CONSIGNATION en cas de contestation

AUTRE MOYEN DE PAIEMENT

Date limite de paiement minoré : 08/10/2024

Date limite de paiement forfaitaire : 07/11/2024

Paiement par chèque

- Établissez votre chèque libellé en euros à l'ordre du Trésor public.
- Joignez la carte de paiement ci-dessous pour servir de référence **sans l'agrafer ni la coller**.
- Envoyez le tout, sans autre document, **en utilisant l'enveloppe retour à affranchir**.

Important : l'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement. Elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.

**DANS LE CAS CI-DESSUS,
DETACHEZ ET UTILISEZ OBLIGATOIREMENT
CETTE CARTE DE PAIEMENT
POUR PAYER L'AMENDE**

CARTE DE PAIEMENT

Date de l'avis : 23/09/2024



N° de Télépaiement

3333 7017 2712 41

Clé

16



CENTRE D'ENCAISSEMENT
TSA 69089
35908 RENNES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

543210000131 51333370172712441910350401973806

4500

33337017271241 16